



UNION POSTALE UNIVERSELLE

BUREAU INTERNATIONAL

Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Genève, 30 novembre 2006

Message de l'Union Postale Universelle

Monsieur le Directeur général,
Madame le Directeur général Adjoint,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Directeur général de vous adresser les salutations les plus chaleureuses de la part d'Edouard Dayan, Directeur général de l'Union Postale Universelle, qui n'a pas pu venir lui même aujourd'hui. Il m'a demandé de le représenter en ma qualité de chef de son cabinet, à l'occasion de la 92ième session du Conseil de l'Organisation Mondiale pour les Migrations.

L'Union Postale Universelle s'est vu accorder le statut d'observateur auprès de l'OIM lors de la précédente session de votre Conseil. Cette décision a été le point de départ d'une collaboration entre nos deux organisations que nous souhaitons, mutuellement, riche et durable.

Cette collaboration a commencé sous les meilleurs auspices par la participation de Monsieur McKinley à la conférence stratégique de l'UPU qui s'est tenu à Dubaï il y a deux semaines et qui a rassemblé près de 800 personnes dont plus 40 ministres. L'intervention de M. McKinley sur la question des transferts de fonds au niveau international et sur le rôle que peuvent jouer les services postaux dans ce domaine a été l'un des moments phares de notre conférence.

Cette contribution, qui a fortement retenu l'attention des pays membres de l'UPU, a permis d'ouvrir les frontières de notre organisation et d'intégrer pleinement les questions migratoires à notre stratégie en tant qu'agence spécialisée onusienne. Nous souhaitons donc exprimer ici tous nos remerciements à l'OIM, au travers de la personne de son Directeur général.

Cette première collaboration au plus haut niveau entre nos deux organisations inaugure, nous en sommes certains, de nombreuses autres actions communes avec un objectif partagé : répondre aux besoins des populations migrantes au travers de projets concrets, comme c'est le cas avec la mise en place par l'UPU d'un réseau électronique de transferts d'argent au travers du réseau postal mondial. A cet égard, deux représentants de l'OIM ont participé en octobre au groupe de travail de l'UPU chargé de mettre en oeuvre ce projet.

La question des transferts de fonds est un enjeu majeur. C'est un outil de développement et de réduction de la pauvreté auquel nous souhaitons apporter notre contribution dans une approche ouverte. La collaboration entre l'OIM et l'UPU est sans aucun doute dans ce contexte un atout fort.

Je vous remercie de votre attention.

Contact :
Olivier.boussard@upu.int
www.upu.int